opinion way



Dialogue social dans les TPE

Novembre 2009





FIDUCIAL, est le leader des services pluridisciplinaires aux petites entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs.



Créée en 1970 par Christian Latouche son fondateur et actuel Président, **FIDUCIAL** s'est développée grâce à une dynamique de croissance ininterrompue depuis plus de 40 ans. Elle est aujourd'hui présente dans 78 pays et compte plus de 13 000 collaborateurs avec un chiffre d'affaires en 2008 de 1,5 milliard de dollars dont 646 millions d'euros en France auprès de 200 000 clients.

La mise en commun des savoir-faire au sein de **FIDUCIAL** lui ont permis d'acquérir une expertise complète dans les métiers du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, du conseil financier et de l'informatique. Elle propose aussi un ensemble de produits et de services pour le monde du bureau.

Présente sur tout le territoire national avec ses 568 agences, soit une agence tous les 30 kilomètres, **FIDUCIAL** est le véritable partenaire des chefs d'entreprise et, grâce à son offre globale, leur permet de se consacrer pleinement à leur métier.

Pour plus d'informations consulter : <u>www.fiducial.fr</u>



Méthodologie



Méthodologie

▶ Ce sondage a été réalisé auprès de deux échantillons distincts :



- Un échantillon représentatif de 1 007 <u>dirigeants de TPE</u> de 1 à 10 salariés, raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise (agriculture incluse), taille de l'entreprise et redressé selon les données INSEE. Interrogé par téléphone du 27 octobre au 3 novembre 2009.
- ▶ Un échantillon représentatif de 1 276 <u>salariés de TPE</u> de 1 à 10 salariés raisonné sur les critères de secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, sexe, âge des salariés et redressé selon les données INSEE. Interrogé en ligne du 27 au 30 octobre 2009.

Application de la norme ISO : OpinionWay a réalisé cette étude en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Principaux enseignements



Le dialogue dans les TPE est jugé de bonne qualité

- Des échanges ouverts et fréquents, jugés de bonne qualité par les patrons et par leurs salariés
 - 98% des patrons de TPE de 1 à 10 salariés considèrent que la qualité du dialogue avec leurs salariés est bonne. De leurs côtés, les salariés portent la même appréciation (82% de bonne qualité et même 32% de très bonne qualité). 68% des salariés ont le sentiment que leurs droits sont mieux, voire autant respectés dans une petite entreprise que dans une plus grande. 84% estiment aussi qu'ils y sont, en tant qu'individu, davantage écoutés et respectés.
 - La petite taille de ces entreprises explique fortement la qualité du dialogue qui se construit quotidiennement entre les patrons de TPE et leurs salariés. Côté chef d'entreprise, 92% déclarent avoir au moins un échange quotidien avec leurs salariés ; déclaration partagée par 65% des salariés. La proximité permet de tisser des liens plus étroits que dans les plus grandes entreprises, bien que le sujet le plus abordé soit l'organisation du travail devant la famille, les loisirs et le temps libre. En revanche, et fort logiquement, le temps de travail et les rémunérations sont moins évoqués..



Les salariés des TPE semblent plus heureux que leurs homologues

Plus heureux et moins stressés :

- 82% des salariés de TPE se déclarent heureux dans leur travail (contre 77% pour de l'ensemble des salariés [1]).
- 46% des salariés de TPE s'estiment stressés (contre 53% pour de l'ensemble des salariés [1]).
- Les salariés semblent satisfaits de leurs conditions matérielles de travail (77%), de la durée de leur temps de travail (76%), de la qualité du dialogue avec leur patron (74%), de leur charge de travail (74%) et de leur équilibre vie professionnelle/vie privée (71%). Les éléments les moins satisfaisants restent les perspectives professionnelles (55% de satisfaits) et leur niveau de salaire (48% de satisfaits).
- La crise se fait ressentir aussi dans les TPE. 23% des salariés se sentent moins protégés (43% autant) dans leur entreprise qu'ils ne le seraient dans une plus grande. Mais un tiers s'y sentent toutefois mieux protégés.
- Néanmoins, 75% des salariés de TPE préfèrent travailler dans leur petite entreprise plutôt que dans une entreprise de plus grande taille.

[1] Sondage réalisé pour 20 minutes auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des salariés Français - octobre 2009



La représentation de salariés n'apparaît pas utile dans les TPE

- La création dans les TPE d'institutions représentatives des salariés est rejetée tant par les patrons que par leurs salariés.
 - 75% des patrons de TPE de 1 à 10 salariés et 64% des salariés de ces mêmes entreprises jugent que l'instauration d'institutions représentatives des salariés dans les TPE n'améliorerait nullement la qualité du dialogue. Pour 66% des patrons et 59% des salariés, elle ferait même perdre du temps dans la résolution des problèmes.
 - Par ailleurs, 80% des salariés de TPE ne ressentent pas le besoin d'avoir un intermédiaire ou un représentants pour négocier avec leur patron. Ils sont néanmoins partagés sur les bénéfices d'un tel dispositif : 49% estiment qu'il améliorait leurs droits de salarié alors que 50% pensent qu'il ne changerait rien.
 - Seuls 27% des salariés de TPE de 6 à 10 salariés accepteraient de devenir délégué du personnel si le seuil d'élection était abaissé, sachant qu'aujourd'hui, selon les patrons de TPE, un salarié discute au nom de ses collègues que dans 9% des entreprises de moins de 11 salariés.
 - Pour la signature d'accords d'entreprise mettant en place de nouveaux dispositifs sociaux ou adaptant la réglementation, les salariés préfèreraient opter pour le référendum (58%) plutôt que pour une négociation via un « représentant du personnel interne » (21%) ou un « représentant du personnel externe à leur entreprise » (20%).



Abaissement du seuil d'élection d'un délégué du personnel rejeté

- Les patrons rejettent l'abaissement du seuil d'élection d'un délégué du personnel à partir 6 salariés.
 - o 66% des TPE concernées par l'idée d'abaisser le seuil d'élection des DP à partir de 6 salariés y sont opposés.
 - Les patrons réfractaires évoquent la perte de temps (85%), l'inutilité (82%), la peur de coûts supplémentaires liés aux heures de délégation (77%), mais aussi les risques de détérioration de la qualité actuelle du dialogue avec leurs salariés (74%). Quant aux patrons favorables, ils justifient leur choix par la bonne qualité du dialogue dans les TPE, ce qui de ce fait ne devrait donc pas poser de problèmes (85%). Ils y voient aussi, plus résignés, la seule façon d'identifier des représentants susceptibles de négocier l'adaptation d'accords de branche (59%) ou de pouvoir signer des accords d'entreprise (48%).
 - ... mais l'abaissement du seuil ne semble pas un frein important pour l'emploi : Parmi les TPE de 6 à 10 salariés, seuls 22% déclarent que cette mesure les inciterait à réduire leurs effectifs et parmi celles de 1 à 5 salariés, ils sont également que 36% à évoquer cette mesure comme étant un frein à l'embauche.
- Les patrons rejettent encore plus massivement la création d'institutions représentatives du personnel interentreprises.
 - o 76% des patrons refusent qu'une personne extérieure à leur entreprise puisse négocier dans leur entreprise ou défendre leurs salariés pour des raisons de méconnaissance de l'entreprise (92%), de légitimité (67%) ou par crainte de voir semer la méfiance dans l'esprit de leurs collaborateurs (69%).



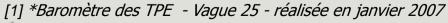
Scepticisme généralisé sur l'apport des syndicats

Un vrai déficit de représentativité

- Seuls 31% des patrons de TPE (ils étaient 42% en 2007 [1]) considèrent que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de toutes les entreprises françaises. Le score n'est guère meilleur du côté des salariés. Uniquement 32% estiment que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des salariés français.
- Côté chefs d'entreprise, l'image des syndicats patronaux n'est pas reluisante. Seuls 25% des patrons de TPE déclarent qu'ils prennent suffisamment en compte les spécificités des petites entreprises. Ils ne sont pas reconnus pour défendre correctement les intérêts des petites entreprises. Le niveau de confiance s'établit à 35% pour le Medef, 20% pour la FNSEA, 20% pour l'UPA, 20% pour la CGPME et 16% pour l'UNAPL, des scores en baisse par rapport à 2007 [1].
- Côté salariés, l'image des syndicats de salariés n'est pas mieux perçue. La confiance dans les cinq grandes centrales françaises pour défendre l'intérêt des salariés des TPE s'établit à des niveaux faibles : 33% pour la CFDT, 30% pour FO, 28% pour la CGT, 25% pour la CFE-CGC et 22% pour la CFTC). Pas surprenant que 79% des salariés de TPE soient opposés à l'idée d'obliger le salariés à adhérer à un syndicat.

La pression gouvernementale est mal perçue

 Les patrons de TPE jugent à 55% déplacée la pression mise par le gouvernement sur le partenaires sociaux pour aboutir le dialogue sociale dans les TPE.





Résultats

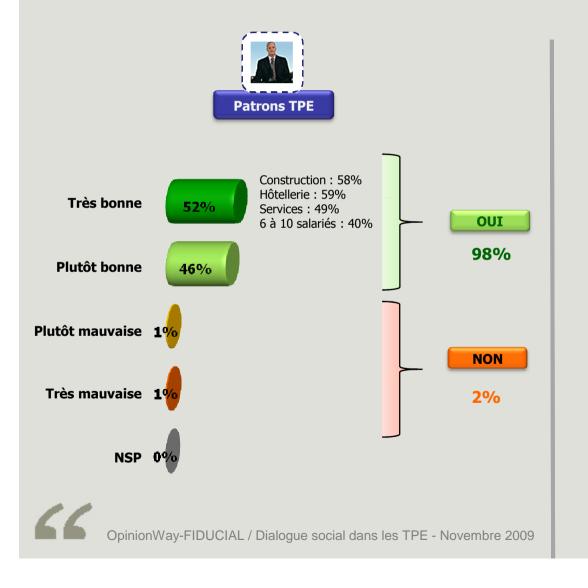


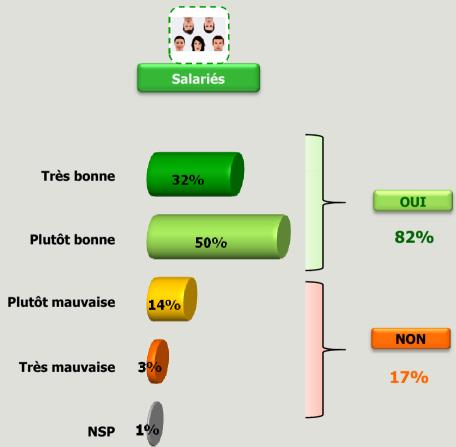
Etat du dialogue dans les TPE



Qualité de dialogue entre patron et salariés

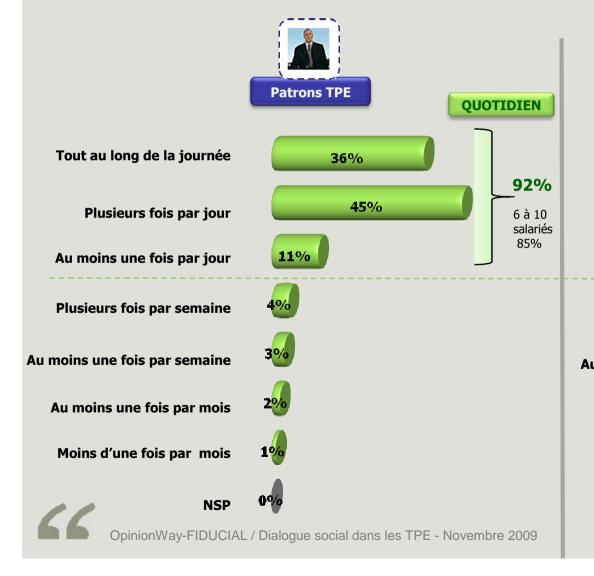
<u>Question patrons</u>: diriez-vous que la qualité du dialogue entre vos salariés et vous est...? Question salariés: diriez-vous que la qualité du dialogue entre votre patron et vous est...?

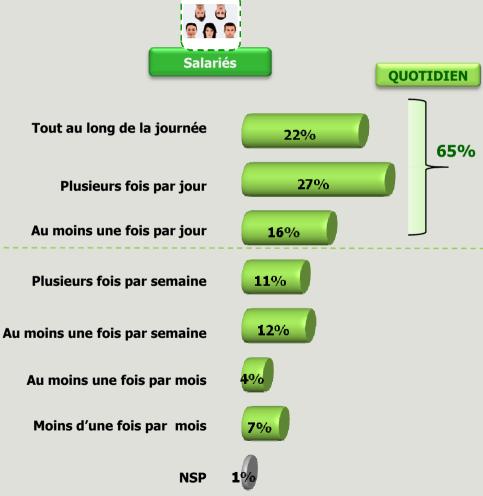




Fréquence du dialogue entre patron et salariés

<u>Question patrons</u>: quelle est la fréquence de vos discussions avec vos salariés? <u>Question salariés</u>: quelle est la fréquence de vos discussions avec votre patron?

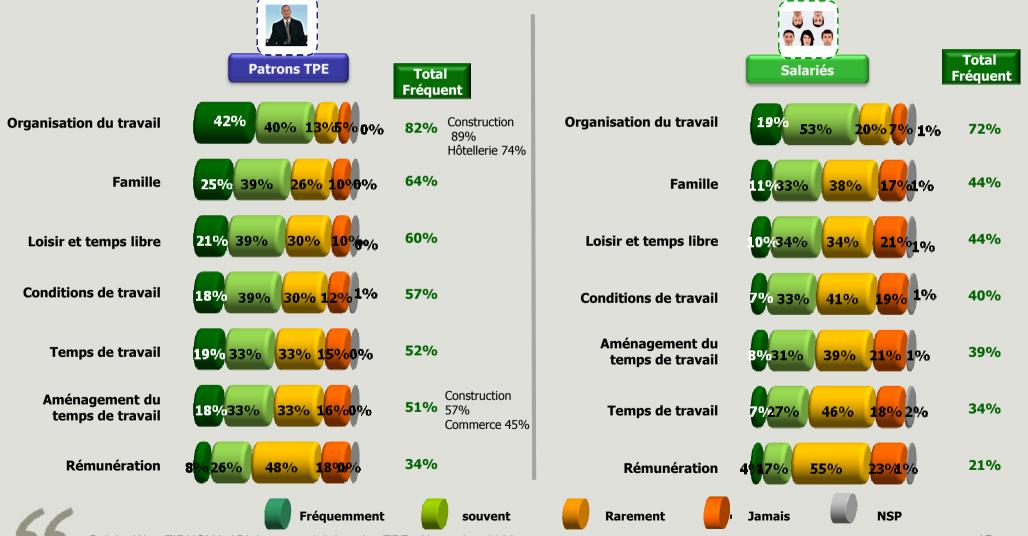




14

Thématiques de discussion

<u>Question</u>: je vais vous citer plusieurs sujets. Vous me direz si vous les abordez avec <u>vos salariés / votre patron</u>, très fréquemment, souvent, rarement ou jamais :



Existence d'un porte parole dans les TPE

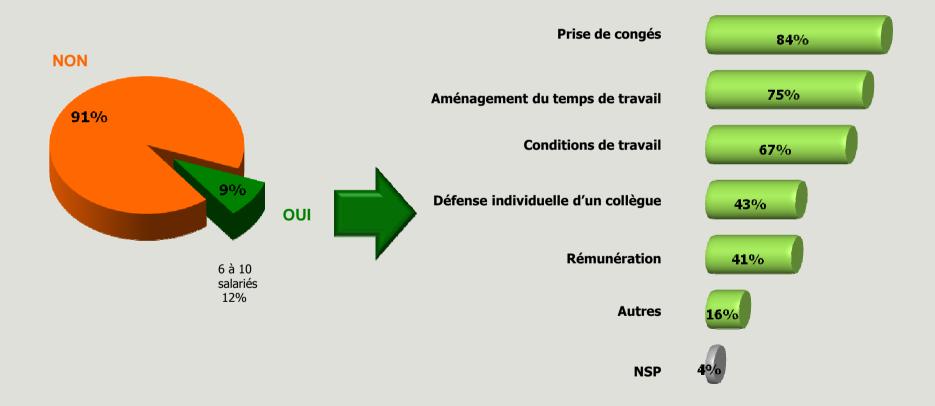


Question: y a-t-il aujourd'hui dans votre entreprise un salarié qui parle avec vous au nom de ses collègues?

Question: sur quels sujets?

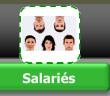
Base : Si oui

Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles

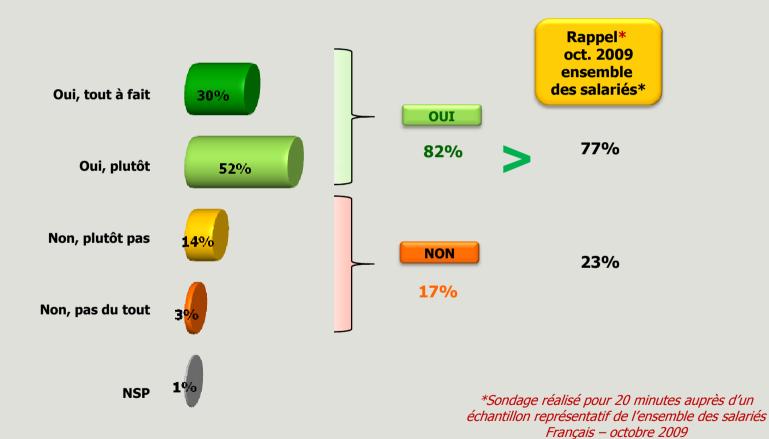




Appréciation du bonheur au travail

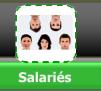


Question: globalement, diriez-vous que vous êtes heureux(se) dans votre travail?

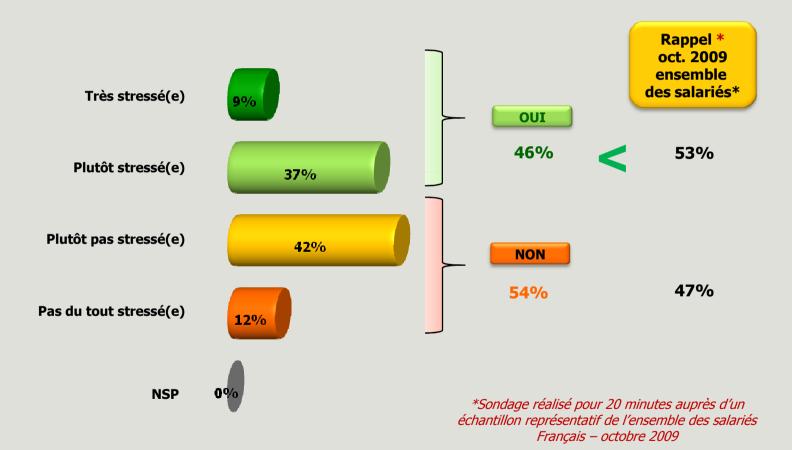




Appréciation du stress au travail



Question: diriez-vous que vous êtes stressé(e) dans votre travail?





Satisfaction détaillée des salariés de TPE



Salariés

Question : pour chacun des points suivants dites-nous si vous en êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt pas satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout ?

		satisfait
Vos conditions matérielles de travail	22% 55% 17% 5% 1%	77%
Votre durée du temps de travail	19% 57% 16% 7% 1%	76%
La qualité du dialogue avec votre patron	33% 41% 16% 9% 1%	74%
Votre charge de travail	13% 60% 20% 6% 1%	74%
Votre répartition vie professionnelle / vie privée	18% 53% 22%6 <mark>%</mark> 1%	71%
Vos perspectives professionnelles	14% 41% 26% 18% 1%	55%
Votre niveau de salaire	% 40% 32% 19%4%	48%







Plutôt satisfait



Plutôt pas satisfait

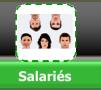


Pas du tout Satisfait

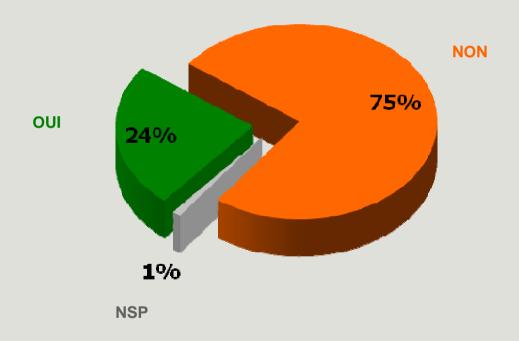


ISP

Préférence entre une TPE et une plus grande entreprise

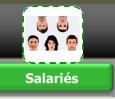


<u>Question</u>: auriez-vous préféré travailler dans une plus grande entreprise type PME ou grande entreprise (plutôt que dans votre petite entreprise)?



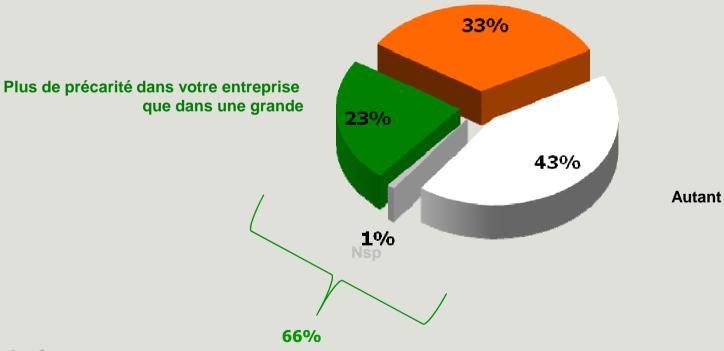


Appréciation de la précarité du travail



<u>Question</u>: avez-vous le sentiment d'avoir plus de précarité dans votre emploi que si vous travailliez dans une plus grande entreprise...?

Moins de précarité dans votre entreprise que dans une grande

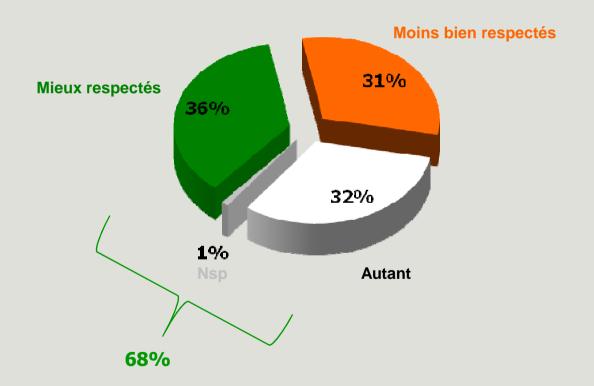




Appréciation des droits des salariés des TPE



<u>Question</u>: avez-vous le sentiment que vos droits de salarié sont mieux, moins bien ou autant respectés dans une petite entreprise que dans une plus grande entreprise...?

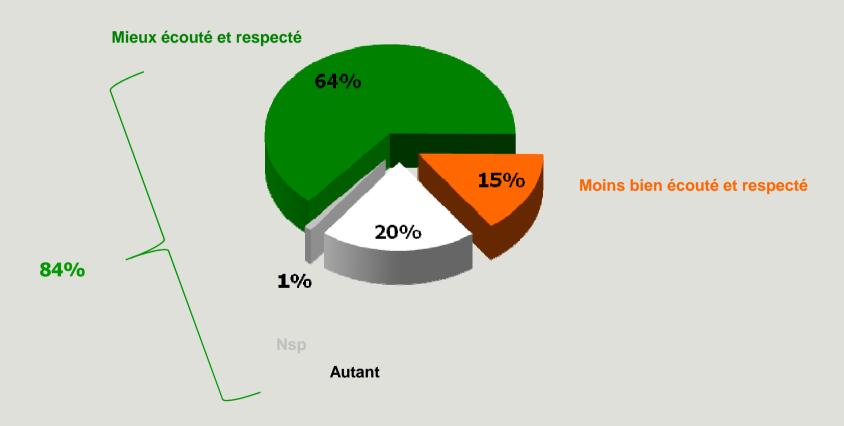




Appréciation de l'écoute au travail



<u>Question</u>: avez-vous le sentiment en tant qu'individu que votre patron vous écoute et vous respecte mieux, moins bien ou autant que si vous travailliez dans une plus grande entreprise...?





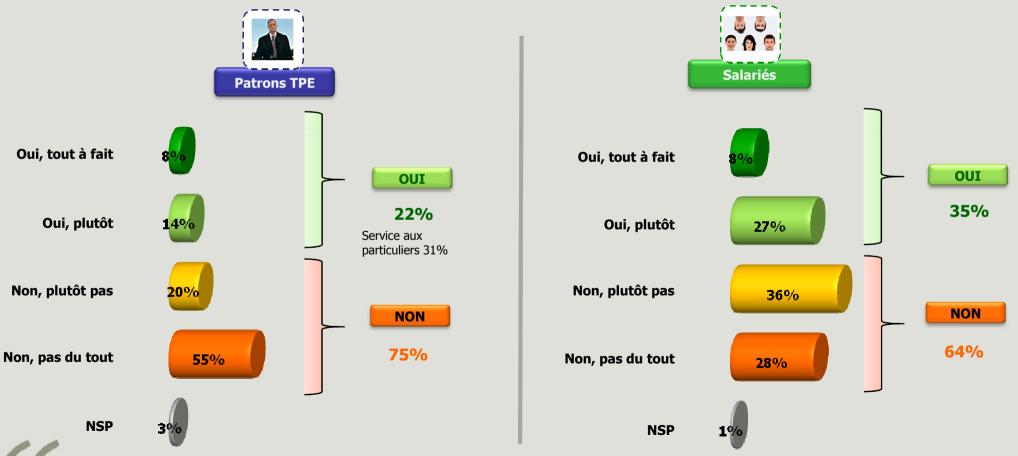




Création d'institutions représentatives du personnel dans les TPE

La loi d'août 2008 sur la représentativité syndicale prévoit la négociation de nouvelles conditions de dialogue social dans les PME de 11 à 49 salariés. Parmi les pistes étudiées pour les petites entreprises de moins de 11 salariés, il y a la création d'institutions représentatives des salariés, soit à l'intérieur de l'entreprise, soit à l'extérieur.

<u>Question patrons</u>: pensez-vous que la création de telles institutions représentatives des salariés améliorerait la qualité du dialogue ... entre vos salariés et vous ? <u>Question salariés</u>: ... entre votre patron et vous ?



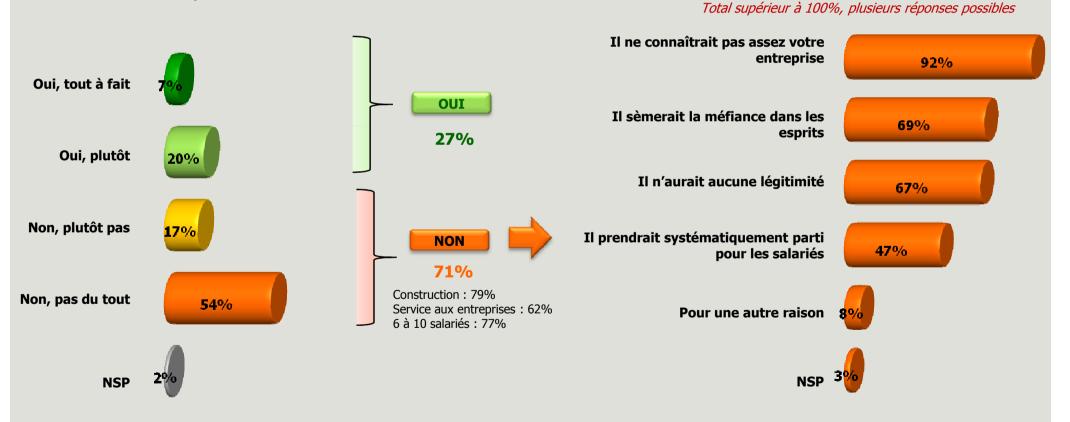
Institutions représentatives du personnel interentreprises



<u>Question</u>: s'il était décidé de créer des institutions représentatives du personnel interentreprises, accepteriez-vous qu'une <u>personne</u> <u>extérieure</u> à votre entreprise intervienne directement pour <u>négocier dans votre entreprise ou pour défendre vos salariés</u>?

Base : Ensemble des patrons de TPE de 1 à 10 salariés

Question: sinon, pourquoi?





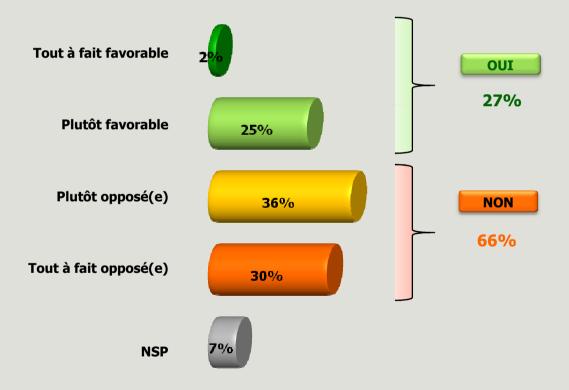
Abaissement du seuil de désignation d'un délégué du personnel



Patrons TPE

<u>Question</u>: êtes-vous favorable ou opposé(e) à l'abaissement du seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de 10 aujourd'hui?

Base : patrons de TPE de 6 à 10 salariés





Raisons d'adhésion ou d'opposition à l'abaissement du seuil



Patrons TPE

Question: pourquoi y êtes-vous favorable? C'est plutôt...?

Base : favorables à l'abaissement du seuil

Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles

Parce que cela ne posera pas beaucoup de problèmes, les relations patrons / salariés étant bonnes dans les TPE

Parce qu'à terme c'est le seul moyen d'identifier des représentants de salariés de petites entreprises susceptibles de négocier des accords de branche adaptés

Parce que c'est le seul moyen de pouvoir signer certains accords d'entreprise

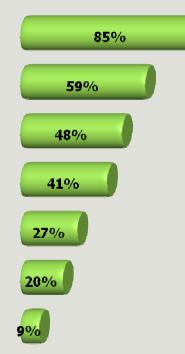
Parce que certains salariés n'osent pas venir vous voir

Parce que vous n'avez plus le temps de discuter et de négocier avec tous vos salariés

Par conviction politique

Pour d'autres raisons

NSP



Question: pourquoi y êtes-vous opposé(e)? C'est plutôt...?

Base : défavorables à l'abaissement du seuil

Total supérieur à 100%, plusieurs réponses possibles



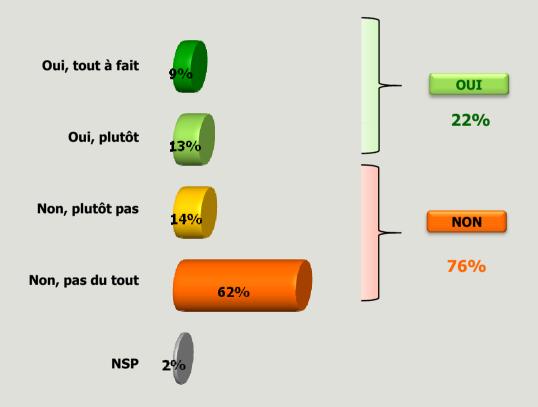


Réduction des effectifs du fait de l'abaissement du seuil



<u>Question</u>: est-ce que s'il était décidé d'abaisser le seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de plus de 10 aujourd'hui, une telle mesure vous conduirait à <u>réduire vos effectifs</u>?

Base : patrons de TPE de 6 à 10 salariés



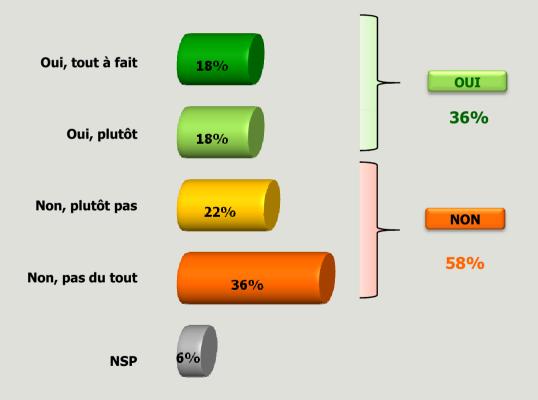


Frein à l'embauche du fait de l'abaissement du seuil



<u>Question</u>: est-ce que s'il était décidé d'abaisser le seuil de désignation d'un délégué du personnel dans les entreprises de plus de 5 salariés au lieu de 10 aujourd'hui, une telle mesure serait pour vous <u>un frein à l'embauche afin de rester en deçà de</u> ce seuil?

Base : patrons de TPE de 1 à 5 salariés



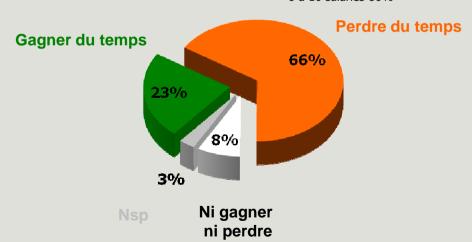


Gain ou perte de temps dans la résolution des problèmes

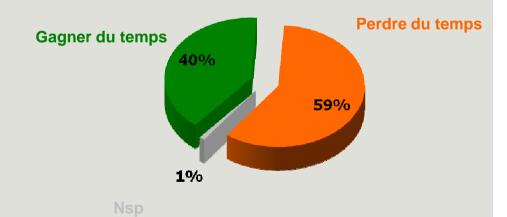
<u>Question</u>: selon vous, la création de telles institutions représentatives des salariés ferait plutôt gagner du temps ou plutôt perdre du temps dans les négociations avec <u>vos salariés / votre patron</u> dans la résolution des problèmes ?



Service aux entreprises 73% 6 à 10 salariés 80%

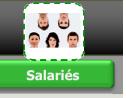




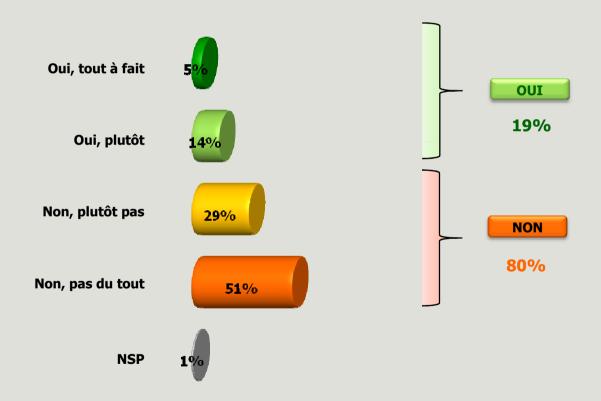




Besoin d'un intermédiaire au dialogue

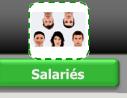


<u>Question</u>: ressentez-vous le besoin d'avoir un intermédiaire ou un représentant pour discuter et négocier avec votre patron?

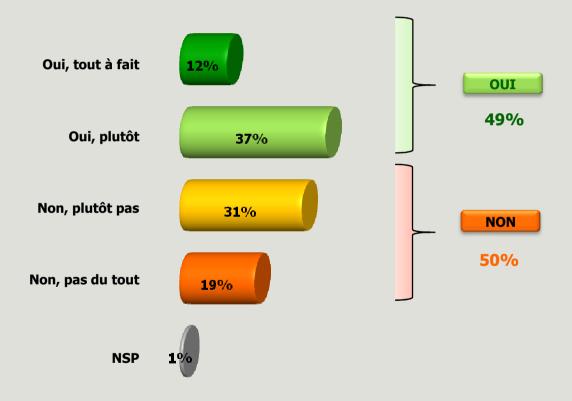




Appréciation de l'amélioration des droits des salariés

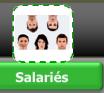


<u>Question</u>: pensez-vous que la création de telles institutions représentatives des salariés <u>améliorerait vos droits</u> en tant que salarié(e) d'une petite entreprise ?





Envie de devenir délégué(e) du personnel

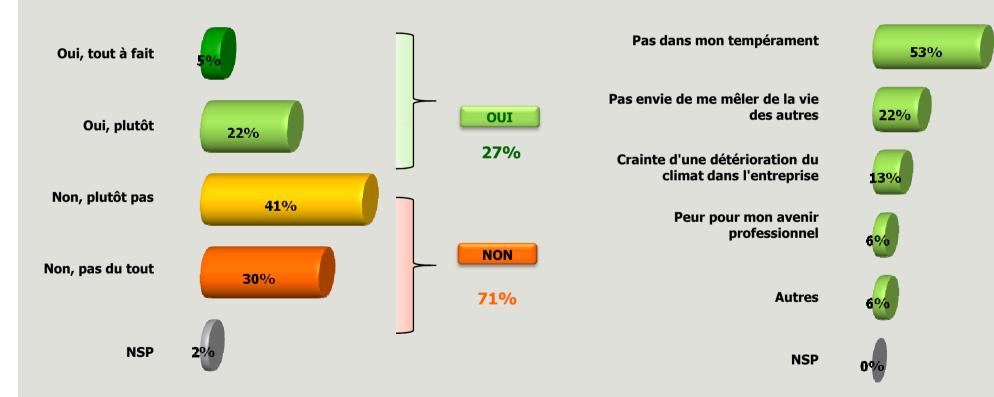


<u>Question</u>: accepteriez-vous de devenir délégué(e) du personnel si le seuil de désignation était abaissé?

Base : salariés de TPE de 6 à 10 salariés

Question: sinon, pourquoi?

Base : salariés de TPE de 6 à 10 salariés qui déclarent ne pas vouloir devenir délégué du personnel

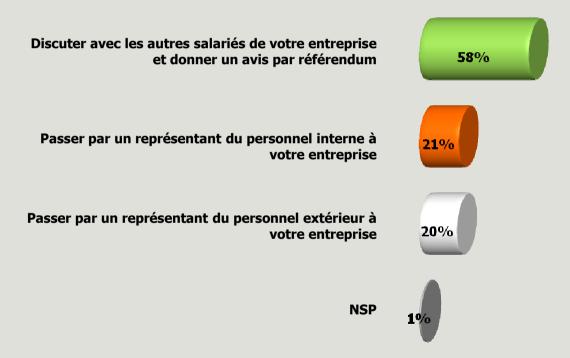




Préférence des salariés pour le référendum



<u>Question</u>: la loi subordonne de plus en plus l'adoption de nouveaux dispositifs ou l'adaptation de réglementation à la <u>signature d'accords d'entreprise</u>. Préférez-vous...?







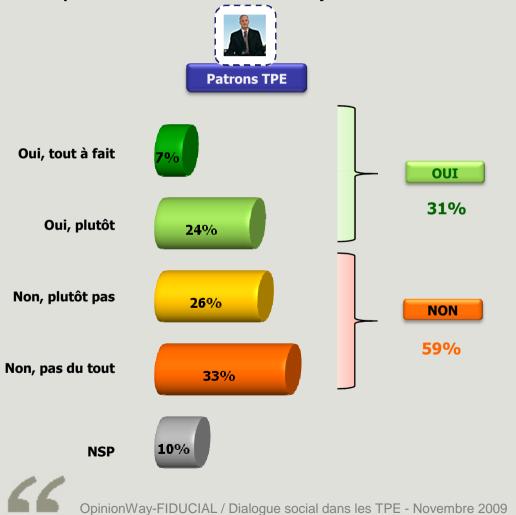


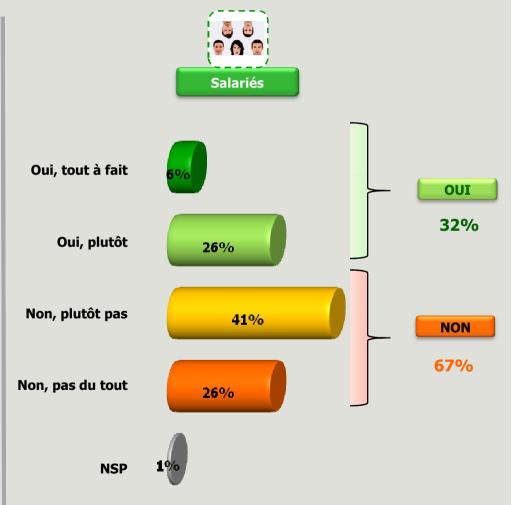
Représentativité des syndicats patronaux / de salariés

Question patrons : aujourd'hui, estimez-vous que les syndicats patronaux sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le compte de l'ensemble des entreprises françaises ?

Question salariés : aujourd'hui, estimez-vous que les syndicats de salariés sont suffisamment représentatifs pour négocier pour le

compte de l'ensemble des salariés français?





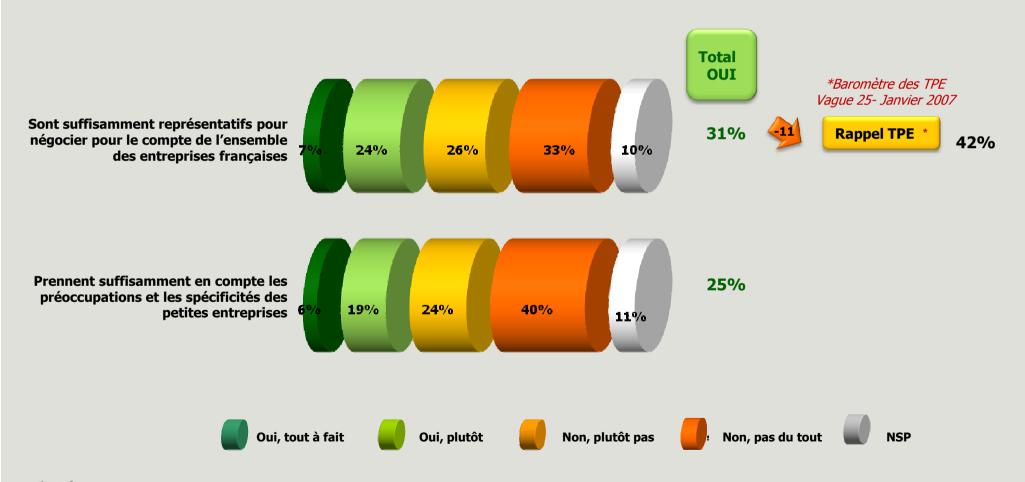


Opinions sur les syndicats patronaux



Patrons TPE

Question: estimez-vous que les syndicats patronaux ...?

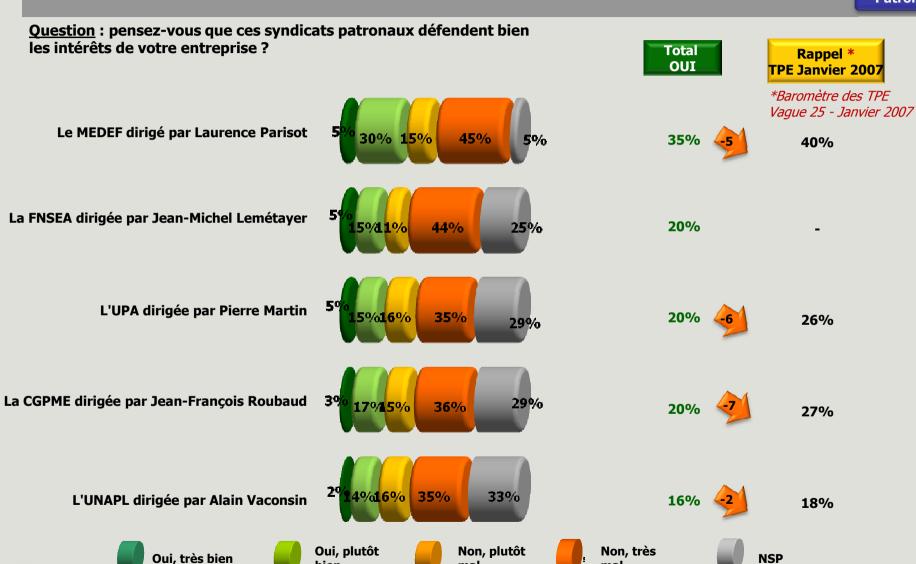




Opinion sur les syndicats patronaux



Patrons TPE



mal



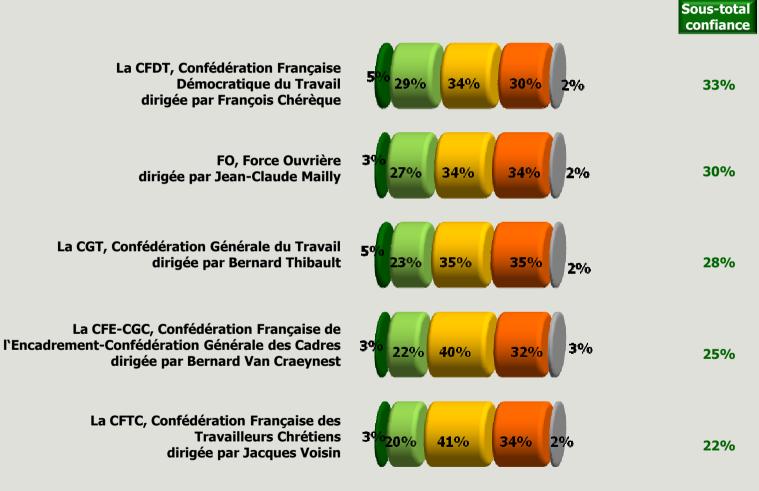
bien

Confiance dans les syndicats de salariés



Salariés de TPE (1 à 10)

Question : faîtes-vous confiance à ces syndicats de salariés pour défendre les intérêts des salariés de TPE ?







Plutôt confiance



Plutôt pas confiance

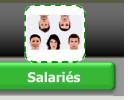


Pas du tout confiance

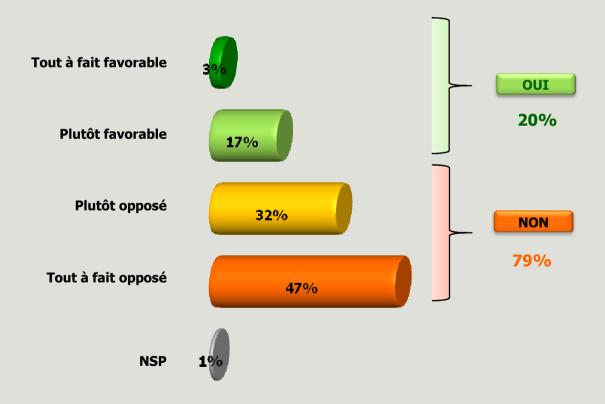


ISP

Adhésion à un syndicat de salariés



<u>Question</u>: certains proposent d'obliger les salariés à adhérer à un syndicat pour améliorer leur représentativité. Etes-vous favorable ou opposé(e) à cette proposition?



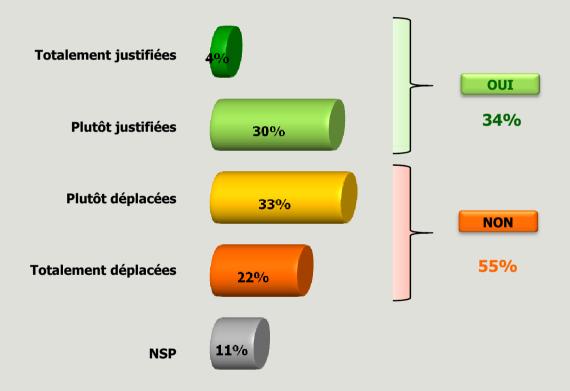


Pression du gouvernement mal perçue



Patrons TPE

<u>Question</u>: le ministre du Travail Xavier Darcos a menacé les organisations patronales de reprendre la main si les négociations sur le dialogue social dans les TPE n'avançaient pas. Dans le contexte économique actuel, comment percevezvous ces menaces ?





Pression gouvernementale et promesses de campagne



<u>Question</u>: trouvez-vous que la pression mise par le gouvernement sur les organisations patronales pour les obliger à trouver des moyens de renforcer l'effectivité de la représentation collective du personnel des petites entreprises est en adéquation avec les promesses de campagne du Président Sarkozy?

